



Saguenay, le 22 octobre 2020

Monsieur Denis Bergeron

Président

Commission d'enquête sur le projet de construction d'un complexe
de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

140, Grande-Allée Est, bureau 650

Québec (Québec) G7R 5N6

Objet : Lettre d'appui au mémoire de Promotion Saguenay

Monsieur,

D'emblée, je tiens à réitérer le respect de notre gouvernement de proximité envers l'institution démocratique, neutre et indépendante qu'est le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. La rigueur et la crédibilité de votre organisation de même que l'approche globale et intégrée en matière de développement durable sont les assises d'un examen objectif d'un projet pour un débat public et transparent.

Le projet d'Énergie Saguenay est déterminant au développement de la zone industrialoportuaire (ZIP) de Saguenay. Ce secteur économique industriel au cœur de notre vision d'occupation du territoire est issu d'ententes historiques avec les gouvernements du Québec et du Canada dans le cadre des stratégies maritimes. La croissance des investissements privés dans cette zone s'inscrit ainsi dans une volonté de diversification économique à long terme, un enjeu prioritaire pour la Ville de Saguenay.

Cette lettre accompagne le dépôt du mémoire présenté par Promotion Saguenay, notre organisme de développement économique. Vous retrouverez dans ce mémoire, nos préoccupations et nos propositions pour bonifier le projet à l'étude par la Commission d'enquête que vous présidez. Je tiens à réitérer certaines positions qui m'interpellent particulièrement :

1. En premier lieu, il est capital que le siège social de l'initiateur soit situé sur le territoire de la Ville de Saguenay. En plus d'un signal fort envoyé à notre collectivité, la présence du siège social près de l'usine de liquéfaction est à la fois une marque de richesse et un facteur stratégique dans les prises de décision définissant notre développement économique.

... 2

2. En second lieu, l'installation de l'usine de liquéfaction de gaz naturel sur le secteur de la ZIP de Saguenay doit représenter une opportunité significative de nouveaux revenus pour la Ville de Saguenay. Eu égard au cadre normatif en matière de fiscalité municipale et nonobstant l'état actuel de l'ingénierie du projet, il est avantageux de proposer une formule sur mesure pour contribuer durablement à la communauté d'accueil du projet. C'est nécessaire pour préserver l'équité fiscale, la stabilité de l'action municipale et aidera la Ville à maintenir et à couvrir les coûts des services municipaux engendrés par la présence de l'usine.
3. En troisième lieu, j'ai soumis l'idée en juillet 2019 de créer un Fonds pour les initiatives en développement durable et en transition énergétique. Ce fonds pourrait servir entre autres à financer des initiatives de recherche, des infrastructures vertes et aider au démarrage d'entreprises spécialisées en énergies renouvelables. Financé à partir d'une contribution volontaire des entreprises souhaitant s'établir dans la région, ce fonds serait administré de façon indépendante et transparente. L'objectif de participation pour l'initiateur serait à déterminer.
4. En quatrième lieu, la lutte aux changements climatiques doit mobiliser aujourd'hui tous les acteurs de développement économique, en particulier les grandes industries. L'engagement de l'initiateur envers la carboneutralité des opérations de l'usine de liquéfaction doit être respecté. Ce contrat social entre la population et l'initiateur est important et ouvre la voie à l'exploitation d'une filière de gaz naturel renouvelable issu de résidus forestiers dans la région. Cette initiative pourra être financée à même le fonds ci-haut mentionné.

Dans le contexte d'un débat entourant l'acceptabilité sociale d'un projet industriel sur notre territoire, un gouvernement de proximité doit être à l'écoute des préoccupations citoyennes et représenter la population auprès des instances décisionnelles concernées.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

La mairesse,



Josée Néron